

Chœur des collèges

Date d'inscription : jusqu'au 20 septembre 2019

Contact > Johana SZPIRO > 01 41 37 13 29 > jszpiro@hauts-de-seine.fr

<http://www.hauts-de-seine.net/education-jeunesse/activites-au-college/initiation-artistique-avec-eteignez-vos-portables/>

Présentation

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'Académie de Versailles, le Conseil départemental soutient depuis de nombreuses années le développement du chant choral en milieu scolaire avec le Chœur des collèges.

Chœur des collèges est un dispositif de pratique artistique. Un projet choral commun est proposé à l'ensemble des collèges du département. Les élèves inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels qui les accompagnent jusqu'aux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Objectifs

- Permettre aux élèves (novices ou ayant déjà une pratique musicale) de s'approprier une œuvre du répertoire choral et de la partager
- Donner la possibilité aux enseignants et à leurs élèves de développer une pratique chorale de qualité
- Permettre la rencontre avec des artistes professionnels
- Permettre aux élèves de se produire dans un lieu d'exception, La Seine Musicale.

Détails de l'opération

En 2019-2020, le Département des Hauts-de-Seine convie à nouveau Insula orchestra et accentus à participer au Chœur des collèges. Autour d'un projet original du compositeur Franck Krawczyk interrogeant notre rapport aux hymnes et intitulé « Allons z'enfants », plus de 500 collégiens travaillent toute l'année avec leurs professeurs d'éducation musicale (formés dans le cadre du dispositif) et suivent plusieurs ateliers avec le chef associé d'accentus, Christophe Grapperon.

Accompagnés de musiciens d'Insula orchestra, les élèves donneront deux concerts de restitution dirigés par Laurence Equilbey les 9 et 11 juin 2020 à l'Auditorium de la Seine Musicale.

Bénéficiaires

Collégiens et enseignants d'éducation musicale du département.

Nombre de bénéficiaires en 2018-2019

500 collégiens.

Inscription

Par les professeurs d'éducation musicale via l'appel à candidatures ouvert du 24/06 au 20/09.

Une inscription au Plan académique de formation est également nécessaire.

Une présentation orale du projet aura lieu le mercredi 11 septembre après-midi au collège Danton à Levallois-Perret.

L'accès à ce dispositif est gratuit.